



REGLEMENT

2e TRAIL du Plateau de ROCROI

Dimanche 28 Avril 2019

Ce règlement est valable pour les 3 parcours : 9, 16 et 32km.

LES COURSES

INFORMATIONS GENERALES :

La 2e édition du TRAIL du Plateau de Rocroi aura lieu Dimanche 28 Avril 2019, à partir de 09h00 et sera organisée par l'association Rocroy Sports Nature.

Cet évènement comportant 3 distances chronométrées (à allure libre) est ouvert aux coureurs Licenciés ou Non Licenciés nés en 2003 et avant :

- 9km pour 150m D+
- 16km pour 410m D+
- 32km pour 1000m D+

Les départs auront lieu sur la place d'Armes de Rocroi ; et l'arrivée Rue de l'Arsenal (devant le Bastion du Dauphin)

Pas de barrière horaire.

HORAIRES :

07h45 - 08h45 : Retrait des Dossards du 32km

09h00 : Départ du 32km

08h45 - 10h45 : Retrait des Dossards des 9 et 16km

10h30 : Départ du 16km

11h00 : Départ du 9km

Vers 11h30 : Arrivée des 1ers concurrents

Vers 14h00 : Remise des prix

Les organisateurs se réservent le droit de modifier (au dernier moment) les parcours prévus initialement en fonction de contraintes diverses (climatiques, autorisations, ...)

PARCOURS :

Le plan des 3 parcours est disponible sur le site internet www.rocroysportsnature.com

Vous disposerez également de nombreuses informations sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/RocroiSportsNature>

Les organisateurs mettront en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre la bonne direction (rubalise, flèches, peinture temporaire, ...)

Les classements seront réalisés par un membre du Comité Organisateur avec un logiciel de classement informatisé, assisté d'un pointage manuel OU d'un chronométreur professionnel indépendant.

2 points de contrôle seront mis en place aléatoirement sur le parcours afin d'assurer la bonne régularité de l'épreuve. Tout coureur n'étant pas passé à un de ces points de contrôle sera disqualifié.

2 ravitaillements liquides/solides seront répartis sur l'ensemble du parcours. Le premier au 12ekm (parcours 32km) et le second au 24ekm (parcours 32km) commun aux 2 parcours (7.5ekm pour le 16km)

Pas de ravitaillement sur le parcours 9km. Ravitaillement final conséquent pour tous.

Il est conseillé à chaque coureur de se munir d'un minimum de 0.5 litre d'eau ou de boissons énergétiques, ainsi que de barres ou de gels.

Les bâtons sont autorisés.

CATEGORIES :

2002 et 2003 : Cadet (uniquement sur le 9km)

2000 et 2001 : Junior (uniquement sur le 9 ou le 16km)

1997 à 1999 : Espoir

1980 à 1996 : Sénior

1970 à 1979 : Vétéran 1

1960 à 1969 : Vétéran 2

1950 à 1959 : Vétéran 3

1940 à 1949 : Vétéran 4

1939 et avant : Vétéran 5

RECOMPENSES :

Des récompenses aux 3 premiers du scratch de chaque distance (Homme et Femme) ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie. (voire aux 3 premiers de chaque catégorie si très bonne affluence)

ABANDON :

Les coureurs qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement un des bénévoles situés sur le parcours. Ils seront alors autorisés à quitter le parcours par leurs propres moyens et sous leurs propres responsabilités. Ils devront rendre leur dossard dans la zone d'arrivée.

INSCRIPTIONS

INSCRIPTIONS, PAIEMENT et DOSSARD :

ATTENTION => Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Les pré-inscriptions payantes seront possibles (et fortement conseillées) jusqu'au Jeudi 25 Avril 2019 :

- Via le site internet www.ledossard.com

Toutes les Préinscriptions seront réglées sur le site internet "ledossard.com" avec 2 choix possibles :

- Règlement par CB (Carte Bancaire)
- Règlement par votre Club - Sans Supplément (Une facture sera envoyée à votre club)

TARIFS

- 10€ pour le 9km
- 13€ pour le 16km
- 16€ pour le 32km

Surtaxe de 3€ si inscription sur place ou si la Préinscription n'a pas été payée.

Le Retrait des dossards s'effectuera uniquement le Dimanche 28 Avril 2019 à partir de 07h45 au Bastion du Dauphin (Rue de l'Arsenal à Rocroi)

Le dossard devra se porter devant et être entièrement lisible lors de la course. Dans le cas contraire, le coureur est susceptible d'être disqualifié.

LICENCE ou CERTIFICAT :

Chaque participant devra fournir lors de sa pré-inscription PUIS lors du retrait de son dossard :

- une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation
- une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée (FSGT, UFOLEP, FSCF), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition

- une licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, en cours de validité à la date de la manifestation
- une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie

Les mineurs devront présenter une autorisation parentale.

ASSURANCE :

L'organisateur est couvert par une police d'assurance de Responsabilité Civile Individuelle Accident ; et les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence assurance.

Pour les autres participants non licenciés, il incombe à chacun de s'assurer personnellement.

Les coureurs renoncent expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs. Les concurrents s'engagent à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de leur participation à cette manifestation.

SECURITE

Une vingtaine de bénévoles assurera la surveillance et la sécurité sur l'ensemble du parcours, notamment la sécurité routière lors des rares traversées de route ; cependant chaque participant s'engage à respecter le code de la route. Les coureurs devront leur signaler tout problème de course dont ils pourraient avoir connaissance.

Chaque coureur s'engage à apporter son aide et à alerter l'organisation de tout incident et/ou difficultés rencontré par d'autres participants.

Des vététistes et des coureurs RSN garantiront la fermeture de la course derrière le dernier participant.

L'organisation prévoit des modalités d'intervention pour venir en aide aux participants sur le parcours.

Pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs ne sont pas autorisés sur le parcours.

C'est également le cas des animaux même tenus en laisse.

Il est également interdit d'utiliser tout appareil musical (règle F144.2 b) pouvant nuire à votre sécurité.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment l'article L.230-1, et suivant le code du sport.

L'organisateur met à disposition les installations nécessaires pour procéder au contrôle antidopage, dans le respect du Décret 2007-462 du 25 Mars 2007.

DROIT A L'IMAGE :

Chaque participant en s'inscrivant à la course autorise le Comité d'Organisation à utiliser ou à reproduire son nom, son image, à titre gratuit, dans le cadre strict de la promotion du Trail de Rocroi.

REGLES DE BONNE CONDUITE :

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jets de bouteilles, de papiers...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

!!! Le comité d'organisation RSN vous souhaite une bonne course !!!